

LIVRE DE RÈGLEMENT
MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité de Cayamant
MRC Vallée-de-la-Gatineau

Règlement no. 161-06

Règlement modificateur au 100-99

Attendu Qu'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance régulière du conseil le 2 octobre 2006 ;

En conséquence, il est ordonné et statué par le Conseil municipal de la Municipalité de Cayamant et ledit Conseil ordonne et statue par le règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

Article 1.

Le préambule fait partie intégrante des présentes.

Article 2.

Que l'article 2 du règlement 100-99 concernant l'entretien l'hiver soit modifié en ajoutant les chemins Lac-Lacroix et l'Érablière sur une distance total de 2.5 kilomètres.

Article 3.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adoption du règlement : le 6 novembre 2006
Date de publication : le 10 novembre 2006

Suzanne Lamarche
Maire

Suzanne Vallières, g.m.a
Directrice générale

Certifie copie conforme du livre de règlement de la Municipalité de Cayamant en vertu de l'article 2816 du Code Civile du Québec

Suzanne Vallières, g.m.a.
Directrice générale